

14 janvier 2024

Financement des entreprises – France • Novembre 2024

Le coût des nouveaux financements aux SNF baisse en novembre et revient à son niveau du printemps 2023

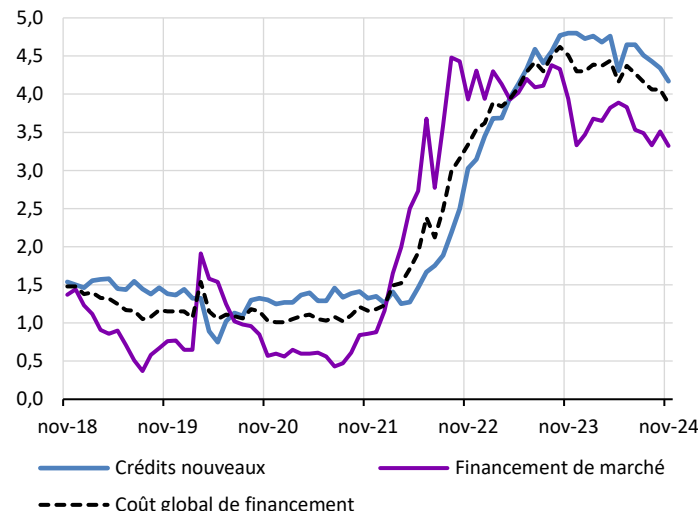
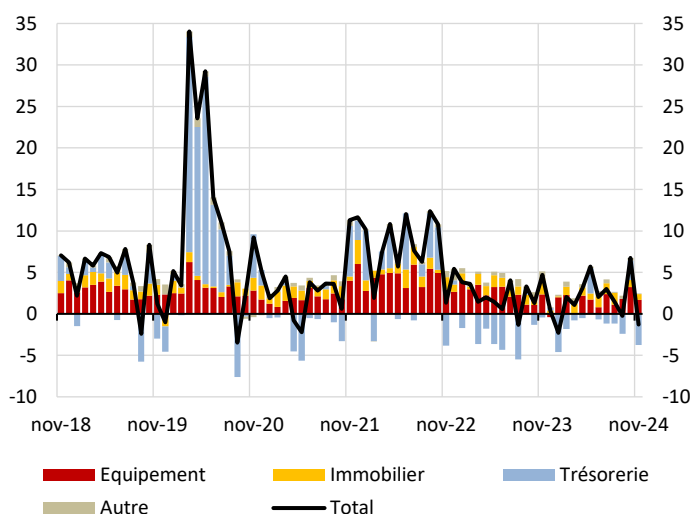
- En novembre 2024 le coût des nouveaux financements aux sociétés non financières (SNF) a diminué de 18 points de base passant sous la barre des 4% pour la première fois depuis avril 2023 (3,88 % après 4,06 % en octobre). Cette baisse s'explique à la fois par celle du coût des crédits bancaires (4,17 % après 4,34 %) et des titres de dette (3,32 % après 3,51 %).
- La croissance sur un an des nouveaux financements accordés aux SNF continue de diminuer graduellement à +1,4 % en novembre (après +1,8 % en octobre) du fait notamment du désendettement de certaines grandes entreprises. Elle reste un peu plus dynamique pour le crédit bancaire (+1,7 % après +2,1 %) que pour les titres de dette (+0,9 %, après +1,2 %). Elle est toujours portée par les crédits à l'investissement (+3,0 % après +3,2 %), en particulier d'équipement, alors que l'encours des crédits de trésorerie recule à nouveau (-3,6 % sur un an après -2,9 %).

1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance et coût en % (données non cvs) ^W

	nov-24			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	sept-24	oct-24	nov-24	sept-24	oct-24	nov-24
Financement des SNF	2 083,1	29,0	677,3	1,8	1,8	1,4	4,06	4,06	3,88
Financement par crédit bancaire	1 369,4	22,3	319,3	1,7	2,1	1,7	4,43	4,34	4,17
Investissement	984,1			3,0	3,2	3,0			
Équipement	619,4			2,9	3,3	3,2			
Immobilier	364,8			3,3	3,2	2,8			
Trésorerie	307,8			-3,7	-2,9	-3,6			
Autres	77,5			8,5	9,2	6,7			
Crédits <= 1 million €			113,8				4,38	4,38	4,28
Crédits > 1 million €			205,5				4,46	4,33	4,10
Financement de marché	713,7	6,6	358,1	1,9	1,2	0,9	3,33	3,51	3,32

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W

Coût (toutes maturités confondues) par source de financements (en %) ^W



2 - Crédits bancaires par taille de SNF ^W

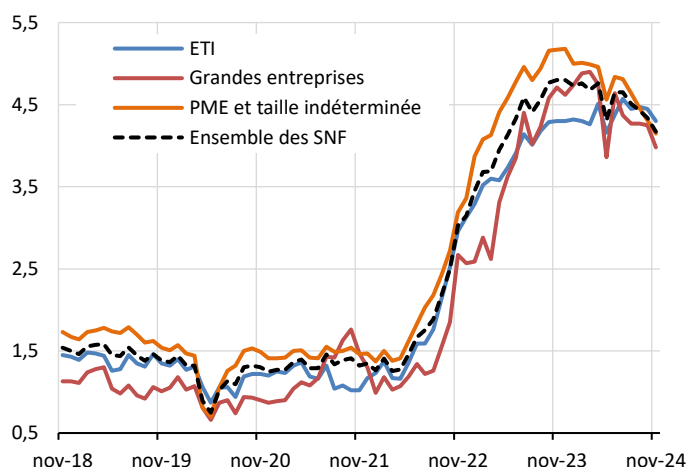
- En novembre 2024, le rythme de croissance des encours de crédits diminue pour toutes les tailles d'entreprises. Il passe de +1,1% à +1,0% pour les PME et tailles indéterminées, de +1,3% à +0,9% pour les ETI, de +1,1% à -0,2% pour les grandes entreprises.
- Le coût moyen des nouveaux crédits bancaires poursuit son repli quelle que soit la catégorie d'entreprise. Il franchit à la baisse le seuil de 4,00% pour les plus grandes entreprises.

	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	nov-24	sept-24	oct-24	nov-24	sept-24	oct-24	nov-24
Total SNF	1 369,4	1,7	2,1	1,7	4,43	4,34	4,17
dont:							
- PME et taille indéterminée	565,0	1,1	1,1	1,0	4,46	4,31	4,15
- ETI	389,6	1,4	1,3	0,9	4,47	4,45	4,30
- Grandes entreprises	203,7	0,3	1,1	-0,2	4,27	4,25	3,98

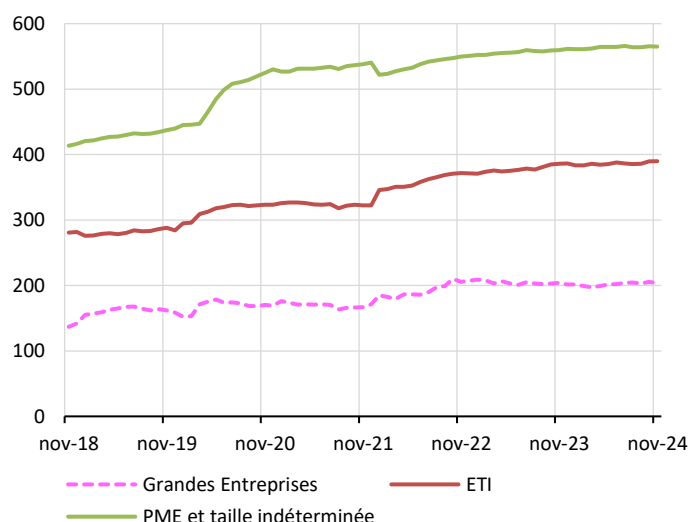
Notes de méthode :

- Le périmètre des encours de crédit aux PME inclut les entreprises de taille indéterminée (ex : entreprises créées dans l'année etc.), qui peuvent être reclassées dans une autre catégorie au fur et à mesure de la mise à jour des informations disponibles relatives à leur chiffre d'affaires, effectif, taille de bilan ou encore liens financiers.
- Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt (toutes maturités confondues) par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W



3 - Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+11,4%), pour les activités immobilières (+3,4%), l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,0%) et pour le transport et entreposage (+1,1%). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-4,4%), le commerce (-3,4%), le secteur hébergement-restauration (-2,8%) et l'information et communication (-2,6%).
- Par rapport à son niveau de novembre 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-2,6%), mais il croît pour le sous-secteur de la promotion immobilière (+5,4%).

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
	nov-24	oct-24	nov-24	nov-24	oct-24	nov-24
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	67,3	3,1	3,0	75,5	1,4	1,4
Toutes industries (BE)	165,3	-3,3	-4,4	263,5	0,7	-1,8
- dont industrie manufacturière (C)	115,5	-2,8	-4,0	184,6	1,3	-1,1
Construction (FZ)	70,1	-1,8	-2,6	104,8	-1,1	-2,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	183,5	-3,8	-3,4	251,6	-2,2	-3,2
Transports et entreposage (H)	64,3	1,0	1,1	81,5	1,9	1,1
Hébergement et restauration (I)	51,8	-2,2	-2,8	57,3	-2,3	-3,1
Information et communication (JZ)	33,5	1,0	-2,6	55,8	-1,2	-1,0
Activités immobilières (LZ) (*)	549,8	3,6	3,4	602,8	3,4	3,2
Conseils et services aux entreprises (MN)	105,1	10,8	11,4	131,8	11,1	11,3
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	62,2	-0,5	-3,4	69,6	-1,5	-3,9
Holdings	18,5	16,5	14,6	22,8	21,0	19,4

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode